



Le 8 juin 2009 la Communauté de Communes du Bassin de Pompey se verra remettre officiellement le certificat ISO 14001 par AFNOR pour son parc d'activités Eiffel Energie. Un évènement symbolique qui s'inscrit au coeur de la démarche d'excellence territoriale et vient récompenser les actions menées par la Communauté de Communes. Une certification qui place le Parc Eiffel Energie dans le peloton de tête des Parcs d'Activités certifiés au niveau national.

La qualité environnementale, prémisses d'une reconversion réussie

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey, aujourd'hui gestionnaire du Parc d'activités EIFFEL ENERGIE s'est engagée dans la certification ISO 14 001 pour asseoir le renouveau économique de son territoire.

Pôle de reconversion sidérurgique avec la disparition de son industrie en 1984, le bassin de Pompey fort de cette expérience veut aux côtés de l'ensemble des acteurs rebondir et démontrer sa capacité à innover et valoriser ses atouts en répondant au défi environnemental du 21ème siècle.

Lorsque la Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'est créée en 1995 sur le projet de reconversion d'un pôle industriel, la reconquête économique et sociale a été fondée sur la qualité de l'environnement et du cadre de vie. Au coeur de son territoire dans la vallée, un trou béant s'est ouvert sur 160 ha de friches. C'était la fin des années 80, la dépollution des anciens sites industriels en Lorraine s'amorçait. Confiée à l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), la maîtrise du foncier s'est accompagnée d'un aménagement paysager prégnant dans la recomposition des espaces délaissés par l'activité industrielle et le préverdissement des plateformes à commercialiser.

Le cadre de vie et la qualité environnementale sont apparus comme un facteur essentiel d'attractivité et de compétitivité dans l'accueil d'entreprises nouvelles.

Pari tenu en 2008, 95 % des terrains sont commercialisés.

Certification et excellence territoriale :

Engagée dans la reconversion et le redéploiement d'activités nouvelles sur son territoire, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a mené une politique économique en faveur des TPE-TPI, privilégiant le cadre de vie et la qualité des services offerts in situ aux entreprises et leurs salariés.

Maître d'ouvrage d'un programme d'immobilier d'entreprises puis d'un lotissement d'entreprises HQE, la Communauté de Communes a créé un poste de chargé de mission qualité dès 2002.

Après un diagnostic partagé avec les entreprises du parc d'activités en terme d'équipements, d'entretien des espaces publics et de services, une nouvelle identité de zone industrielle est lancée : EIFFEL ENERGIE devient le nouveau nom du Parc d'Activités Nancy-Pompey en hommage au savoir faire de l'industrie sidérurgique alliant tradition et innovation.

La certification ISO 14 001 : un double enjeu

Un enjeu de management territorial :

- Maintenir l'attractivité du site et être compétitif par des services et équipements publics de qualité,
- Positionner le parc et le référencer au niveau national et international
- Initier une démarche collective publique/privé comme clé de voûte d'un développement socio-économique pérenne : partage d'objectifs et d'une éthique commune avec les entreprises, adéquation de la gestion des services par la collectivité et les besoins économiques et sociaux de l'entreprise.

Un enjeu de performance économique :

> au niveau macro-économique

- Positionnement de l'entreprise sur de nouveaux marchés
- Référencement européen

> au niveau micro-économique

- Procédure et management participatifs
- Nouvelles rentabilités induites...
- Transfert de savoirs : accessibilité aux TPE et TPI à la démarche

De la démarche «produit» à la démarche territoriale :

Au-delà d'une nouvelle image, EIFFEL ENERGIE est un label qualitatif que la Communauté de Communes veut adosser à la certification ISO 14 001 et ainsi aboutir à un système de management environnemental à l'échelle du Parc d'Activités.

Eiffel Energie concentre les énergies développées par un panel d'activités fortement diversifiées : haute-technologie, tertiaire, logistique et industrie... parmi elles des entreprises leaders et internationales comme Novasep, Délipapier, 3E international, Converteam motors, MS Technique...

La multiplicité des acteurs (120 entreprises, 4 000 salariés), leur concentration et leur diversité génèrent une activité intense impactant les espaces urbains environnants.

La certification ISO 14001, norme contribuant à l'excellence environnementale par des mesures de protection et de réduction des impacts des activités sur l'environnement, constitue le label de la démarche qualité développée en partenariat avec l'association d'entreprises Val de Lorraine Entreprendre.

La démarche de certification permet de bâtir un soc commun de préservation des ressources et des paysages sur un même territoire. Elle organise des espaces de dialogue où intérêts individuels convergent vers l'intérêt général. Elle structure et formalise des intentions en engagements et plan d'actions mesurables.

Pour la Communauté de Communes, la certification est l'aboutissement d'un partenariat construit depuis 5 ans avec son tissu industriel, garant de pérennité et de dynamisme dans son développement futur tout en préservant l'environnement. C'est en outre une démarche exemplaire de la collectivité, qu'elle entend mener comme gestionnaire public du Parc EIFFEL ENERGIE, induisant de nouveaux comportements.

Cette volonté d'excellence territoriale s'est concrétisée par la signature avec l'association Val Lorraine Entreprendre de la politique environnementale du Parc Eiffel Energie.

Les étapes de la démarche :

Une démarche a été lancée en 2008 sur 18 mois au sein du groupe de pilotage du parc d'activité, regroupant les représentants des entreprises, la Communauté de Communes (élus et services), l'établissement public foncier (aménagement), la CCI, le Pays et le Conseil Général.

Afin de réaliser au mieux cet ambitieux projet, il a été fait appel à un Cabinet Conseil en la matière afin d'accompagner la Communauté de Communes du bassin de Pompey sur la méthodologie.

Une méthode d'identification des impacts environnementaux significatifs a été élaborée afin d'analyser les effets de nos activités sur les milieux concernés qui sont :

- l'eau
- l'air
- le bruit
- les ressources naturelles en énergie
- les ressources en matières premières
- les sols et sous-sols
- le paysage
- les déchets
- les ressources en eau

Suite à cette analyse et à l'audit initial, un plan d'actions a pu être mis en place avec une planification sur 2 à 3 ans.

Certification et management des services :

Le management environnemental est basé sur le principe d'amélioration continue : planifier, réaliser, contrôler et améliorer ;

Le système de management environnemental permet à l'administration communautaire d'entrer dans un processus commun à l'ensemble des services gestionnaires en évaluant l'impact de leur activité au quotidien sur l'environnement.

La transversalité de la démarche impose aux différents services de partager un ensemble de valeurs pour coordonner leurs actions et répondre aux enjeux et objectifs de la collectivité.

Ainsi, avec les missions développement économique et communication, l'ensemble des services opérationnels sont concernés (collecte des déchets, espaces verts, infrastructures et bâtiments,

informatique) ainsi que la direction des moyens généraux (les ressources humaines, la cellule marché), à travers la formation et les marchés publics.

Il s'agit de disposer d'une organisation performante, en capacité d'adaptabilité et d'anticipation pour accompagner un nouveau projet de territoire dont le développement durable en sera la clé de voûte.

Une démarche qui s'inscrit dans une politique globale de développement durable

L'obtention de la certification environnementale ISO 14001 des services et des équipements d'Eiffel Energie témoigne de la volonté de la Communauté de Communes de s'engager aux côtés des entreprises et des différents acteurs de son territoire et s'inscrit au coeur de sa politique de développement durable.

Soucieuse de l'impact environnemental et social de ses activités la Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'associe aux côtés des communes dans une logique globale de développement durable.

Qu'il s'agisse de la valorisation des déchets, du développement et de la promotion des transports en commun et déplacements doux ou encore de la politique de l'habitat... de nombreuses actions sont d'ores et déjà engagées et trouveront leur place dans le plan de développement durable. Véritable démarche participative son élaboration associera élus, entreprises, associations, partenaires institutionnels et les habitants.

La Communauté de Communes se positionne également sur certains grands projets comme la composterie intercommunale, la plateforme de traitement des Déchets électronique et électriques ou encore la dématérialisation de ses services.

